

## 19 janvier - Vœux 2019

Madame la Conseillère Départementale, Vice-Présidente au Département

Mes chers collègues élus

Mesdames et Messieurs les partenaires

Chers Albinoises et Albinois,

**Je vous accueille** avec un très grand plaisir et vous souhaite la bienvenue.

**Je vous remercie pour votre présence.**

**J'accueille avec une attention toute particulière** les familles venues avec leurs enfants nés en 2018 et les nouveaux habitants qui ont répondu à notre invitation et qui ont pu se rendre libres.

**Un des temps fort de l'année est la cérémonie des vœux.** Chaque année est marquée par des événements heureux ou malheureux, des douleurs et des bonheurs ressentis personnellement ou collectivement.

**Cette cérémonie est l'occasion d'avoir une pensée pour les albinois qui nous ont quitté, ainsi cette année l'Albenc** a vu disparaître 5 des siens :

**André VALLIN, Jacky CUCHET, René DARLET, Jean CHABANIS, Altino VIERA MATOS, Yolande GERBOUD, Simonne JOUBERT.**

**Je voudrai** citer aussi **Noël Picat** qui a disparu brutalement le 1<sup>er</sup> janvier 2019, époux de Marie-Thérèse Picat ancienne conseillère municipale ainsi que **Geneviève Gentil ATSEM** (agent Territorial spécialisé des écoles maternelles) bien connu des albinois pour son dévouement et sa gentillesse à l'égard des enfants de maternelle et des enfants de la cantine.

**Ayons** une pensée pour tous ceux qui nous ont quitté et pour leurs proches,

**Cette cérémonie est l'occasion** de vous souhaiter l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaire pour transformer vos vœux en réalité.

**Je tiens tout d'abord à remercier** le personnel communal et l'équipe du conseil municipal pour leur implication et leur travail tout au long de l'année.

**Je profite de cette cérémonie pour remercier tout spécialement** le personnel du secrétariat et les élus pour le gros travail fourni en effet le secrétariat est en sous-effectif depuis le départ en juillet de Mme Sylvia Olivier secrétaire générale.

J'ai donc le grand plaisir de vous présenter le nouveau secrétaire général **Mr Guy-Alain Dufeu** qui prendra ses fonctions le 28 janvier, je vous souhaite la bienvenue et je vous passe le micro...Merci Monsieur Dufeu.

**Je remercie également tous les bénévoles** qui participent à l'animation de la commune, ils sont toujours présents sur le terrain et ils contribuent à renforcer le lien social.

**Je remercie également** les commerçants de la place et du marché, les artisans et les entreprises albinoises pour leur dynamisme.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à **Mr Yann Tanneau** chef cuisinier qui va mettre tout en œuvre, je n'en doute pas, pour ravir nos papilles au restaurant de l'Albenc, je lui laisse la parole pour qu'il nous mette l'eau à la bouche...

**Merci Mr Tanneau** est le rendez-vous est pris pour l'ouverture du restaurant au printemps !!

Il est traditionnel de faire le bilan de l'année passée, pour l'année 2018, les **travaux ou achat d'investissements** ont été les suivants :

- **L'achèvement des travaux et l'inauguration** le samedi 24 mars de **la halte vélo route avec** l'installation d'une borne de recharges pour vélos électriques, de tables de pique niques, de la table de ping pong, **du terrain multi sports, d'équipements fitness et de l'aire de jeux d'enfants.** J'ai pu constater que ce pôle de loisirs qui complète l'offre d'équipement sportif avec les terrains de boule, le terrain de tennis et la salle polyvalente, est quotidiennement utilisée, c'est une réelle satisfaction et cela prouve que ces équipements répondent à un vrai besoin
- **La 2<sup>ème</sup> phase de mise en accessibilité** des bâtiments et des extérieurs communaux avec les travaux de mise en conformité des toilettes de la salle des fêtes et la fin des travaux du WC handicapé du champ de mars. Pour faciliter les accès et l'accessibilité pour tous vers l'aire de jeux du champ de mars les cheminements ont été goudronnés ainsi que le cheminement piétonnier le long de la route de Péccatière.

- **L'installation de luminaire LED à l'école** grâce à l'opération éclairage publique par le fond d'aide Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) intercommunal
  
- **La fabrication et l'installation d'un garage à vélo** sous le préau de l'école pour stocker les tricycles de l'école maternelle
  
- **Le ré-aménagement complet de la cantine scolaire** a permis d'offrir aux agents communaux un cadre de travail optimisé et réglementaire pour offrir aux enfants un service de qualité
  
- La mise en place **d'un interphone** au portail de l'école
  
- Des travaux importants **de remise en état des voiries communales** pour un montant de 126 327 Euros HT
  
- La suite du programme de **rénovation de la signalétique** de la commune
  
- **Le Plan Local d'Urbanisme**
  
- La révision du Plan Local d'Urbanisme entamée en septembre 2017 se poursuit. **Une première réunion publique en Avril 2018** a permis de vous présenter les principaux éléments à retenir du diagnostic territorial et les objectifs affichés dans le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**, document qui synthétise le projet d'évolution de la commune pour les 12 prochaines années. Ce projet a été débattu et validé en conseil municipal lors de la séance du 30 Mai 2018.

- **Depuis cette présentation**, la commune a poursuivi la révision de son Plan Local d'Urbanisme en réalisant les pièces réglementaires qui permettent de traduire les objectifs affichés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables. **La commune a ainsi élaboré les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)**, qui définissent pour des secteurs précis, les conditions d'aménagement : localisation des accès, mesures d'intégration paysagère, programme de logement attendu, densité ... Parallèlement à l'élaboration de ce document, **la commune a entrepris la révision de son zonage et est en train d'écrire le règlement du Plan Local d'Urbanisme.**
  
- **Ces trois dernières pièces vous seront présentées lors de la réunion publique le 26 Mars 2019.** Cette dernière réunion avant l'arrêt du document prévu à l'été 2019 sera l'occasion de venir échanger avec nous élus sur ce projet. S'en suivra une période de consultation des Personnes Publiques Associées : l'État, les chambres consulaires (chambre d'agriculture etc), le SCOT, le département, la Communauté de Communes ... disposeront d'un délai de trois mois pour émettre un avis sur le Plan Local d'Urbanisme. C'est à la suite de cette consultation que s'ouvrira l'enquête publique en automne 2019 pour une période d'un mois. Tous les habitants de la commune seront ainsi conviés à venir consulter l'intégralité des pièces du Plan Local d'Urbanisme et à émettre avis ou remarques dans un registre. Un commissaire enquêteur assurera des permanences afin de répondre à vos questions. C'est ainsi que le Plan Local d'Urbanisme pourrait être approuvé en début d'année 2020.

- Avant l'ouverture de l'enquête publique, **des panneaux de concertation** sont actuellement exposés en Mairie afin que vous puissiez prendre connaissance des différentes étapes de la procédure. Un registre est également disponible afin que vous puissiez émettre d'ores et déjà vos diverses remarques.
- **Un dossier PLU vous attend dans le prochain bulletin municipal de fin janvier**

**Toutes ces réalisations** ne pourraient pas se faire sans les entreprises partenaires supervisées par Gérard Cambon, conseiller délégué aux travaux avec l'appui de Patrick Burriand, 2ème adjoint et le travail des agents techniques. Je les remercie vivement pour leur implication et leur excellent travail.

**J'adresse aussi mes remerciements** à la communauté de communes, au Département, à la Région et à l'Etat, au SEDI le syndicat électrique du département de l'Isère sans qui les projets communaux ne pourraient pas se concrétiser. Leur aide, par le biais des subventions et des conseils, est essentielle.

**Pour l'année 2019 dernière année pleine du mandat, (le temps passe vite)**

Les prochains travaux sont

- **La suite du programme de rénovation de l'éclairage public** des rues des Terreaux et du Pressoir avec la pose de lampes à LED, ce sont des travaux qui viennent de se terminer début janvier
- **Le renforcement par ENEDIS/SEDI** (syndicat électrique départemental d'Isère) du réseau électrique du quartier des Allavards
- **L'enfouissement par SEDI** du réseau électrique du reste de la rue du Sablon
- **L'entretien de la toiture de la salle des fêtes**
- **La poursuite de l'étude en vue d'un important chantier de rénovation de la salle des fêtes.** Ce chantier débutera avec le nettoyage de la

toiture préalable aux travaux. Toutefois la suite de la rénovation ne pourra pas être effectuée cette année. En effet, les contraintes techniques, financières et d'occupation rendent ce projet complexe. Nous espérons bien avancer, cette année, sur ce dossier.

- **La suite de la sécurisation de l'école** avec les nouvelles réglementations, je peux citer la mise en place de barillet sur les portes des classes pour éviter les intrusions, la mise en place de sirènes en complément du système actuel, l'automatisation du portillon, le changement de portes d'accès...
- **L'application de silhouettes en peinture** sur le trottoir devant l'école pour sécuriser le cheminement piétonnier lié aux entrées et sorties scolaires pour stationnement dangereux, a été fait récemment.
- **La confortation de la berge de la Lèze** au champ de mars en face des jeux d'enfants et du cheminement piétons.
- **La troisième et dernière année des travaux d'aménagement PMR :**
  - Les travaux seront les suivants : le **cheminement au Champ de Mars le long du ruisseau et d'une partie des allées du cimetière**, finir les travaux des escaliers école et mairie,
  - La mise en accessibilité **des quais de la ligne de bus 5200** sur la place.
  - **Ces travaux vont permettre de terminer notre AD'AP Agenda d'Accessibilité Programmé** et ainsi de répondre aux obligations réglementaires.
  - **Au départ ces obligations paraissaient très ambitieuses mais avec du recul, nous pouvons apprécier la démarche** : cela a permis de traiter un grand nombre de zones qui étaient peu accessibles même en poussette.
  - **Ce programme permet une meilleure circulation et organisation pour tous**, il y a toujours des améliorations à apporter mais on peut, néanmoins se féliciter de ces différents aménagements.

- **Le plus important chantier portera sur la deuxième phase d'aménagement de sécurité routière** concernant la rue de la Gare (CD 35) et rue de la Scierie et le carrefour CD35 avec la D1092.
  - A partir de mi-janvier un **test de chicanage** simulant le projet d'aménagement sera réalisé route de la gare, CD 35. En effet, il est prévu de tester pendant plusieurs semaines avec des balises de chantier, ce que sera le projet d'aménagement sécurité de la route de la gare. Le test inclura aussi la position des nouveaux quais plus élevés des arrêts bus PMR.
  - **Le but** de cet aménagement sécurité est bien entendu de faire ralentir les véhicules qui roulent beaucoup trop vite sur cette route très large.
  - **Le projet prévoit aussi** de traiter le cheminement des piétons de la rue de la scierie emprunté par les enfants de l'école et de sécuriser le carrefour du CD35 avec la RD1092. Des « feux intelligents » ou dit des feux à récompense seront implantés, permettant de maîtriser la vitesse. Ces feux en permanence au rouge passeront automatiquement au vert à l'approche d'un véhicule respectant la vitesse autorisée. Des poussoirs sécuriseront la traversée des piétons sur les passages aménagés respectant aussi les règles PMR. Le même chantier prévoit l'aménagement des arrêts bus afin de permettre l'accès aux cars des Personnes à Mobilité Réduite. L'abri bus sera remplacé.
  - **La réunion du PLU du 26 mars sera suivi d'une deuxième réunion pour vous présenter ce projet et faire le bilan des tests de chicanage**
- **L'achat d'un véhicule électrique** va permettre d'optimiser le travail des agents, d'éviter les déplacements inutiles en camion et ainsi de minimiser la pollution de l'air. Ce véhicule est subventionné à hauteur de 76 % par le fond d'aide Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) intercommunal.

**Au-delà des aides à la transition énergétique, je tiens à évoquer La communauté de communes Saint Marcellin Vercors Isère à travers 2 points le projet de territoire et le transfert de la compétence Gémapi.**

**Tout d'abord, la communauté de communes s'est lancé dans l'élaboration d'un projet de territoire** qui a pour objectif de valoriser et dynamiser le territoire en matière d'attractivité, de développement économique et touristique, et de qualité de vie pour ses habitants, La validation du Projet de territoire est envisagée pour le premier trimestre 2019. Affaire à suivre !.

**Puis, je veux vous parler de la compétence GEMAPI Gestion des milieu aquatiques et prévention des inondations** qui est devenue au 1<sup>ER</sup> 2018 une compétence de la communauté de communes imposée par la loi Notre.

**Pour financer** cette nouvelle charge les élus du territoire ont décidé de ne pas créer une nouvelle taxe pesant sur les ménages mais de faire appel à un effort collectif des 47 communes.

**J'en profite** pour remercier le personnel et les élus de la communauté de communes pour notre très bonne collaboration.

**Lors du dernier conseil communautaire de décembre à Cras, une délégation des gilets jaunes** a pu exprimer ses revendications devant l'assemblée et l'ensemble des maires du territoire dans une ambiance attentive et respectueuse.

**A l'Albenc,** suite au courrier du président de la république dans le cadre du grand débat national un cahier de doléances est à votre disposition à la mairie aux horaires habituels d'ouverture.

**Revenons à la vie communale,** en 2017, les chiffres de la population étaient de 1193 habitants dont 182 enfants à l'école primaire et maternelle.

**A la suite du recensement** effectué l'an passé le chiffre de notre population est monté à 1230 habitants dont 196 enfants à l'école, comme vous l'entendez notre village se porte bien et j'ai l'honneur de vous annoncer la naissance de 2 filles et 5 garçons pour 2018.

**Je félicite les heureux parents et j'ai** le plaisir de remettre aux enfants présents un petit cadeau de bienvenue et une rose à leur maman.

**J'appelle les enfants nés en 2018** et leurs parents à venir nous rejoindre.



### *Distribution des cadeaux et photos avec les familles*

**Avoir** un beau dynamisme démographique dans la commune est très positif mais compter parmi nos habitants des personnes remarquables est un atout qui n'a pas de prix.

**Cette année nous mettons à l'honneur nos champions sportifs que j'invite à nous rejoindre :**

- tout d'abord le club de **hockey roller, représenté par Olivia Téodori**
- **Pascal Blunat champion de France de boules** , en concours aujourd'hui.
- **Jean Michel Olive champion du monde d'attelage**, je vous remet un trophée de la commune de l'Albenc...Félicitation pour votre parcours,

**Les exploits de tout champion, de tout sportif ne pourraient pas exister** sans l'implication sans borne des bénévoles qui font vivre les clubs, et les associations, et qui mieux que Jean-Pierre Locatelli pour incarner ce dévouement.

**Oui, Jean-Pierre nous avons voulu te remettre** ce trophée albinois pour marquer notre reconnaissance et admiration pour tes compétences, ta disponibilité, et ta gentillesse. Merci Jean-Pierre.

**Je vous renouvelle à vous** et à vos proches tous mes vœux de bonheur, de prospérité et de très bonne santé pour l'année 2019 et je vous invite à partager le pot de l'amitié.